

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2519/2018	Objet : Affectation du résultat 2017

Conseillers en exercice : 27 Présents : 15 Pouvoirs : 9
Absents : 3 Votants : 24

L'an deux mil dix-huit, le 9 avril à 20 h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 3 avril 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Alphonse BOYE, Nathalie BOIXIERE, Dominique GOYER, Claude-Olivier BONNEFOY, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, conseillers municipaux.

Absents représentés : Jean-Luc DESPREZ pouvoir à Joseph DUPRAT, Marie-France PELLETEY pouvoir à Nathalie BOIXIERE, Joël VILLAÇA pouvoir à Bernard KAMMERER, Florence TORRECILLA pouvoir à Alain BOUKRIS, Virginie LECARDONNEL pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Alexandre RICHE pouvoir à Arlette LEPARC, Magali OLIVE pouvoir à Danielle METRAL, Martine HARBULOT pouvoir à Maryse MATHIEU, Dominique MAIGNAN pouvoir à Pierre BORNE,

Absents : Hakima OULD SLIMANE, Fabrice LEVEAU, Samantha CRISIAS,

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant la commission finances du 3 avril 2018,

Considérant les comptes administratif et de gestion 2017 qui font apparaitre un résultat global de la :

- section fonctionnement d'un montant de 1 012 678,13 + 28 123,79 (report CDE) =

1 040 801,92 € et

- section investissement de **870 025,74 €**,

Madame le Maire propose d'affecter les résultats 2017 de la manière suivante :

- section fonctionnement 2018 : **640 801,92 € (612 678,13 + 28 123,79)**, article budgétaire 002 (recettes),

- section investissement 2018 : **870 025,74 €**, article budgétaire 001 (recettes),
400 000 €, article budgétaire 1068 (recettes),

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**A la majorité : 19 voix pour et 5 voix contre (Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ
pouvoir à Joseph DUPRAT, Martine HARBULOT pouvoir à Maryse MATHIEU, Raymond
CANTAREL, Maryse MATHIEU).**

ARTICLE UNIQUE : AFFECTE les résultats 2017 (document annexé à la présente délibération) de la manière suivante :

- section fonctionnement 2018 : **640 801,92 € (612 678,13 + 28 123,79)**, article budgétaire 002 (recettes),
- section investissement 2018 : **870 025,74 €**, article budgétaire 001 (recettes),
400 000 €, article budgétaire 1068 (recettes).

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 11 avril 2018


Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

048/00
Code INSEE

COMMUNE de MAROLLES EN BRIE
COMMUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017**

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de , Sylvie GERINTE, le Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 1.040.801,92 E
- un déficit de fonctionnement de : E

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Contre Pour

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 454.141,56 E

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 558.536,57 E

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) Dissolution de la C.D.E 1 012 678,13 E

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) 1.040.801,92

D Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) E

R 001 (excédent de financement) 870.025,74 E

E Solde des restes à réaliser d'investissement (3)

Besoin de financement E

Excédent de financement (1) 121.793,15 E

Besoin de financement F = D + E E

AFFECTATION = C = G + H 1.040.801,92 E

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

G = au minimum, couverture du besoin de financement F 400.000,00 E

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 640.801,92 E

DEFICIT REPORTE D 002 (4) E

(1) Indiquer l'origine : emprunt _____, subvention : 121.793 ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par , Sylvie GERINTE, le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A. MAROLLES EN BRIE, LE 9 Avril 2018

Sylvie GERINTE,
Le Maire



Acte à classer**2519-2018****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-04-13T12-32-14.00 (MI210495608)**Identifiant unique de l'acte :**094-219400488-20180411-2519-2018-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Affectation du résultat 2017.**Date de décision :** 11/04/2018**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires**Acte :** [2519-2018 Affectation du résultat 2017.PDF](#) **Multicanal :** Non**Pièces jointes :** [Affectation de résultat 2017.PDF](#) **Type PJ :** 21_DA -
arrétant le projet Décision

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/04/18 à 12:32

Par [MARQUES Christine](#)**Transmis**

Date 13/04/18 à 12:32

Par [MARQUES Christine](#)**Accusé de réception**

Date 13/04/18 à 13:07